

**Fondation de la Cathédrale de
Notre-Dame-de-L'Assomption de Moncton Inc.**

États financiers

31 octobre 2014



L. BOURQUE & ASSOCIATES P. C. INC.

CERTIFIED GENERAL ACCOUNTANTS | COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 8



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de Fondation de la Cathédrale de Notre-Dame-de-L'Assomption de Moncton Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de la Cathédrale de Notre-Dame-de-L'Assomption de Moncton Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 octobre 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour la période terminée à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour la période terminée le 31 octobre 2014, de l'actif à court terme au 31 octobre 2014, et des actifs nets au 31 octobre 2014. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de la période terminée le 31 octobre 2014, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de la Cathédrale de Notre-Dame-de-L'Assomption de Moncton Inc. au 31 octobre 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour la période terminée à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

L. Bourque & Associés P.C. Inc.

Comptables professionnels agréés

Dieppe, NB

Le 28 janvier, 2016

FONDATION DE LA CATHÉDRALE DE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION DE MONCTON INC.

État des résultats

Période terminée le 31 octobre

2014
(7 mois)

Produits

Dons - campagne majeure de financement

348 171 \$**Charges**

Honoraires professionnels

170 140

Salaires et avantages sociaux

56 330

Frais de sollicitations

15 525

Frais de bureau

13 589

Dotation à l'amortissement

707

Divers

900

257 191

Excédent des produits sur les charges**90 980 \$**

FONDATION DE LA CATHÉDRALE DE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION DE MONCTON INC.

État de l'évolution de l'actif net

Période terminée le 31 octobre 2014

	Investis en immobilisations	Non affectés	2014
Solde au début de la période	- \$	- \$	- \$
Excédent des produits sur les charges	-	90 980	90 980
Acquisition d'immobilisations corporelles	7 695	(7 695)	-
Amortissement d'immobilisations corporelles	(707)	707	-
Solde à la fin de la période	6 988 \$	83 992 \$	90 980 \$

FONDATION DE LA CATHÉDRALE DE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION DE MONCTON INC.

État de la situation financière

31 octobre 2014

ACTIF

À court terme	
Encaisse	75 617 \$
Débiteurs (note 3)	<u>12 375</u>
	87 992
Immobilisations corporelles (note 4)	6 988
Promesses de dons (note 2)	<u>2 076 018</u>
	<u>2 170 998 \$</u>

PASSIF

À court terme	
Créditeurs	4 000 \$
Promesses de dons reportées (note 2)	<u>2 076 018</u>
	<u>2 080 018</u>

ACTIFS NETS

Investis en immobilisations	6 988
Non affectés	<u>83 992</u>
	<u>90 980</u>
	<u>2 170 998 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION DE LA CATHÉDRALE DE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION DE MONCTON INC.

État des flux de trésorerie

Période terminée le 31 octobre

2014
(7 mois)**Activités de fonctionnement**

Excédent des produits sur les charges 90 980 \$

Ajustement pour:

Dotation à l'amortissement 70791 687

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

Débiteurs (12 375)

Créditeurs 4 00083 312**Activités d'investissement**Acquisition d'immobilisations corporelles (7 695)**Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie** 75 617**Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période** -**Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période** 75 617 \$**Représentée par:**Encaisse 75 617 \$

1. Statuts constitutifs et nature des activités

La Fondation de la Cathédrale de Notre-Dame-de-L'Assomption de Moncton Inc. est un organisme constitué en vertu de la Loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick à titre d'organisme sans but lucratif et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La fondation administre les fonds recueillis dans le cadre de la campagne de sauvegarde de la cathédrale de Moncton pour les investir exclusivement dans la réfection de l'édifice. La campagne de financement vise à amasser la somme de 7 millions \$ pour assurer la sauvegarde de la cathédrale.

2. Principales conventions comptables**Constatation des produits et charges**

La fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net. Les promesses de dons sont comptabilisées à titre de revenu qu'au moment de l'encaissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous.

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau	Amortissement linéaire	10 ans
Matériel informatique	Amortissement linéaire	5 ans
Logiciels	Amortissement linéaire	2 ans

Recours aux estimations

La préparation d'états financiers conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

FONDATION DE LA CATHÉDRALE DE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION DE MONCTON INC.

Notes complémentaires

31 octobre 2014

3. Débiteurs2014

Taxe de vente harmonisée

12 375 \$

4. Immobilisations corporelles2014

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Mobilier de bureau	3 248 \$	108 \$	3 140 \$
Matériel informatique	3 418	342	3 076
Logiciels	1 029	257	772
	<u>7 695 \$</u>	<u>707 \$</u>	<u>6 988 \$</u>